



CAMO[®] DRIVE[™], CAMO[®] ClipDRIVE[™] CAMO[®] LEVER[®], ET OUTILS CAMO[®] MARKSMAN PRO[®].

GARANTIE LIMITÉE

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN TANT QU'ACHETEUR AU DÉTAIL INITIAL D'UN OUTIL CAMO DRIVE, CAMO ClipDRIVE, CAMO LEVER ET OUTILS CAMO MARKSMAN PRO (le « Produit »), AINSI QUE LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS QUI PEUVENT S'APPLIQUER À VOUS.

- 1. Ce que couvre cette garantie limitée ; Période de couverture.** National Nail Corp. (« NNC ») garantit au premier acheteur au détail que le produit sera (1) exempt de défauts de matériaux et de fabrication pendant la première année à compter de la date d'achat du produit, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien conformes aux directives et instructions fournies par NNC concernant le produit. NNC réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, tout produit défectueux sans frais, y compris les frais d'expédition du produit de remplacement, sous réserve des limitations ou exclusions contenues dans la présente garantie limitée.

Cette garantie limitée s'applique uniquement au produit et ne s'applique à aucun autre bien ou produit non fabriqué par NNC pouvant être utilisé en relation avec le produit, y compris, mais sans s'y limiter, toute perceuse-visseuse. Cette garantie limitée ne s'applique pas non plus aux autres produits fabriqués par NNC et pouvant être utilisés avec le produit, y compris, mais sans s'y limiter, les agrafes et/ou les fixations de marque CAMO, qui peuvent être soumis à leur propre couverture de garantie distincte.

Il s'agit de votre seul et unique recours pour tout défaut du produit. NNC n'assume aucune responsabilité quant à la confirmation qu'un produit est approprié à un usage particulier, et chaque utilisation prévue d'un produit doit être examinée et approuvée par des professionnels qualifiés. Cette garantie n'est pas transférable.

- 2. Exclusions de la couverture :** Vous n'aurez droit à aucun recouvrement auprès de NNC, en vertu de cette garantie limitée ou autrement, si l'une des conditions suivantes s'applique : (1) Vous omettez d'informer NNC de votre réclamation en vertu de cette garantie limitée par écrit dans les 30 jours suivant la découverte d'un défaut ; (2) vous ou votre installateur ne respectez pas les instructions, les exigences et les recommandations ou les avertissements fournis avec le produit ; (3) le produit a été (a) modifié, abusé, mal utilisé ou réutilisé, (b) installé ou utilisé dans des conditions inhabituelles ou anormales ou en violation de tout code du bâtiment, ou (c) endommagé à la suite d'une négligence, accident ou mauvaise installation ; (4) les dommages causés au produit sont attribuables à un cas de force majeure, à une catastrophe naturelle ou à l'action ou à l'inaction d'un tiers qui n'est pas sous le contrôle de NNC ; ou (5) la défaillance du produit est liée, en totalité ou en partie, à tout défaut, utilisation ou mauvaise utilisation de tout produit qui n'est pas fabriqué par NNC.

Cette garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre ou les dommages encourus lors de l'installation, de la réparation ou du remplacement du produit ou de tout produit de planche de terrasse endommagé, et ne couvre pas les coûts d'installation, de démontage, de réinstallation, de matériaux de terrasse ou des outils d'installation autre que le produit. NNC n'assume aucun risque ou responsabilité associé à l'utilisation de ce produit. Personne ne peut modifier ou étendre cette garantie ou renoncer à l'une de ses limitations, sauf dans un écrit signé par un agent autorisé de NNC.

3. **EXCLUSION DE GARANTIES : SAUF INDICATION DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, ET DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, NNC DÉCLINE TOUTE GARANTIE ET CONDITION EXPRESSE, IMPLICITE ET LÉGALE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION POUR UN USAGE PARTICULIER.**
 4. **Limitation des dommages** : Outre les clauses de non-responsabilité ci-dessus, dans la mesure maximale autorisée par la loi, **NNC NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU AUTRE DOMMAGES SPÉCIAL ET LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE DE NNC DÉCOULANT DE OU LIÉS À CETTE GARANTIE LIMITÉE OU AU PRODUIT NE DÉPASSERONT PAS LE MONTANT RÉELLEMENT PAYÉ PAR L'ACHETEUR INITIAL POUR LE PRODUIT.**
 5. **Pour obtenir un service de garantie ou des informations** : Pour plus d'informations, appelez le 800-968-6245 pour parler à un représentant du service à la clientèle de CAMO. Pour faire une réclamation en vertu de cette garantie limitée, vous devez, dans les 30 jours suivant la prise de connaissance du fondement de votre réclamation, soumettre votre réclamation en utilisant soit (1) le formulaire de réclamation de garantie en ligne de CAMO (disponible sur <https://warranty.camofasteners.com>) ou (2) une réclamation écrite au Fabricant, au format suivant :
 - a. Préparez et envoyez à NNC une communication écrite comprenant les informations suivantes :
 - Fournir une preuve d'achat du produit
 - Le(s) motif(s) de la réclamation.
 - b. Fournir des photos du produit documentant la défaillance sur laquelle votre réclamation est fondée et, sur demande de NNC, autorisez NNC ou son représentant autorisé à inspecter le produit et/ou le projet sur lequel le produit a été utilisé.
 - c. Envoyez les informations ci-dessus à :

National Nail Corp.
CAMO Warranty Claim
2964 Clydon SW
Grand Rapids MI 49519
USA
- Dès réception de tous les éléments identifiés ci-dessus, NNC examinera ou fera examiner le produit en question. Si nous constatons que le produit soumis est défectueux, à la seule discrétion de NNC, NNC enverra des fixations de remplacement et, le cas échéant, des fonds équivalents à la valeur de la ou des planches de terrasse concernées à l'acheteur d'origine
6. **Vos droits et cette garantie limitée.** Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir des droits légaux supplémentaires ou différents qui varient selon l'état, la province ou la juridiction. De même, certaines des limitations de cette garantie limitée peuvent ne pas s'appliquer, en tout ou en partie, dans certains états, provinces ou juridictions. Les termes de cette garantie limitée s'appliqueront dans la mesure permise par la loi applicable. Pour une description complète de vos droits légaux, vous devez vous référer aux lois applicables dans votre juridiction et souhaitez peut-être contacter un avocat ou un service de conseil aux consommateurs compétent.